
[La Métropole Rouen Normandie adopte son premier Plan Local d'Urbanisme intercommunal](#)

Le PLUi de la Métropole Rouen Normandie a été adopté par le conseil métropolitain avec une très large majorité hier, jeudi 13 février. Répondant aux enjeux de société que sont les transformations économiques et environnementales, il est le fruit d'un long travail de concertation et de co-construction. Grâce à la participation des 71 communes concernées, ce document résulte d'un travail collectif au service de l'environnement et des habitants. L'ambition de ce PLUi est de permettre l'unification de tout un territoire, en protégeant la diversité de ses communes et son environnement dans le cadre de la COP 21 locale. Son adoption marque une étape décisive dans la construction du projet métropolitain. Le PLUi entrera en vigueur dès qu'il sera transmis au contrôle de légalité de l'État et publié.

Lors des échanges précédant le vote, le Président de la Métropole Rouen Normandie, Yvon Robert, a insisté sur : « l'importance de ce document fondateur pour notre territoire et la protection de l'environnement ». Françoise Guillotin, Vice-Présidente en charge de l'urbanisme et du PLUi, a quant à elle retracé les étapes de sa construction en saluant « un travail considérable des services » et une « procédure d'adoption ayant permis d'associer les élus des 71 communes de la Métropole ainsi que les habitants ».

Entre le lancement du processus et l'adoption du document final, 4 années se sont écoulées. Plus de 20 réunions publiques, une centaine d'ateliers, un site internet dédié, des cahiers d'observations mis à disposition dans chaque commune, des lettres d'information, des newsletters, 65 permanences dans le cadre de l'enquête publique qui, à elle seule, a comptabilisé 1305 contributions dont 300 individuelles.

Retrouvez toutes les informations dans le dossier de presse en pièce jointe.

